

# Bilan de l'exposition de la population aux pollens d'ambroisie

---

## Année 2024



Diffusion : juin 2025

---

Siège social :  
3, allée des Sorbiers 69500 BRON  
Tel. 09 72 26 48 90  
[contact@atmo-aura.fr](mailto:contact@atmo-aura.fr)



# Conditions de diffusion

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est une association de type « loi 1901 » agréée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (décret 98-361 du 6 mai 1998) au même titre que l'ensemble des structures chargées de la surveillance de la qualité de l'air, formant le réseau national ATMO.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes communique publiquement sur les informations issues de ses différents travaux et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux.

A ce titre, les rapports d'études sont librement disponibles sur le site <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Toute utilisation partielle ou totale de ce document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit faire référence à l'observatoire dans les termes suivants : © **Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (2025) Bilan de l'exposition de la population aux pollens d'ambrosie – année 2024.**

Les données ne sont pas rediffusées en cas de modification ultérieure.

Par ailleurs, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes :

- par mail : [contact@atmo-aura.fr](mailto:contact@atmo-aura.fr)
- par téléphone : 09 72 26 48 90

## Financement

Ce bilan de la saison pollinique de l'ambroisie pour 2024 a été rendu possible grâce à l'aide financière particulière des membres suivants :



Toutefois, il n'aurait pas pu être exploité sans les données générales de l'observatoire, financé par l'ensemble des membres d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

## Remerciements

Dans le cadre de l'arrêté du 5 août 2016 portant désignation des organismes chargés de coordonner la surveillance des pollens et des moisissures de l'air ambiant, ce travail repose une dernière fois sur l'expertise et les données 2024 du [RNSA](#).



## Résumé

L'impact des pollens d'ambroisie sur les populations augmente d'année en année, faisant d'Auvergne-Rhône-Alpes la région la plus touchée de France. Ainsi, on compte en moyenne 7 800 signalements par an sur la région, soit 79% du total des signalements nationaux (Source ATLASANTE/RNSA). Le pourcentage de personnes allergiques à l'ambroisie est de l'ordre de 20% dans les zones où la population est la plus exposée à ce pollen, pour une moyenne à 10,7% sur l'ensemble de la région. Le coût sanitaire de cette allergie en Auvergne-Rhône-Alpes est estimé à 26,4 millions d'euros par an pour 690 000 personnes touchées : consultations, médicaments, arrêts de travail, désensibilisation, etc. (Source : Observatoire régional de la santé - données 2020 - calcul coût moyen entre 2017 et 2020).

Dans sa mission d'accompagnement des politiques publiques dans la lutte contre l'ambroisie, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes produit chaque année un bilan de l'exposition de la population au pollen d'ambroisie. Cet outil donne une estimation des zones les plus touchées et permet d'orienter l'action publique.

Du point de vue de l'exposition au pollen d'ambroisie, l'année 2024 se place dans la moyenne de ces cinq dernières années, exception faite de l'accalmie de 2021. La présence de la plante est globalement constante. Près de 70% de la population régionale est exposée à un risque allergique moyen ou supérieur plus de 20 jours durant la saison pollinique. Cela représente environ 5,5 millions de personnes.

**L'axe central de la région reste la zone la plus touchée par la plante. La durée d'exposition y dépasse très souvent 40 jours, soit la quasi-intégralité de la saison pollinique de l'ambroisie. L'Allier est également un département particulièrement exposé.**

Cette nouvelle année d'évaluation montre que l'ambroisie reste solidement installée dans notre région. Avec près des trois quarts de la population exposée de manière importante chaque année, cela reste une problématique sanitaire sérieuse et les efforts de lutte et d'éradication doivent être poursuivis.

# Sommaire

<b>1. Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>2. Evaluation de l'exposition des populations aux pollens d'ambroisie</b> .....	<b>7</b>
<b>2.1 Résultats pour 2024</b> .....	<b>8</b>
2.1.1 Au niveau régional.....	8
2.1.2 Détail par département.....	12
<b>2.2 Evolution de l'exposition à l'ambroisie de 2023 à 2024</b> .....	<b>13</b>
2.2.1 Evolution de la répartition spatiale.....	13
2.2.2 Evolution des comptages polliniques d'ambroisie de 2016 à 2024.....	14
2.2.3 Evolution de la population touchée.....	15
<b>3. Conclusion</b> .....	<b>17</b>

## Illustrations

<b>Figure 1 : Echelle du RAEP (Risque Allergique d'Exposition Pollinique) à l'ambroisie</b> .....	<b>7</b>
<b>Figure 2 : modélisation du risque allergique à l'ambroisie - Résultats 2024</b> .....	<b>8</b>
<i>Figures 3 : distribution de la population exposée à un RAEP moyen suivant le nombre de jours d'exposition aux pollens d'ambroisie (en haut et en bas)</i> .....	<b>10</b>
<i>Figure 4 : part de la population régionale exposée à un RAEP moyen plus de 20 jours</i> .....	<b>11</b>
<b>Figure 5 : population exposée (absolue et relative) à un RAEP moyen suivant le nombre de jour d'exposition aux pollens d'ambroisie, par département (en haut et en bas)</b> .....	<b>12</b>
<b>Figure 6 : modélisation de l'exposition aux pollens d'ambroisie – 2023 (en haut) et 2024 (en bas)</b> ...	<b>13</b>
<b>Figure 7 : résultats des comptages polliniques annuels d'ambroisie - 2016 à 2024</b> .....	<b>14</b>
<b>Figure 8 : évolution de la population soumise au risque allergique à l'ambroisie entre 2016 et 2024 par département</b> .....	<b>16</b>
<i>Figure 9 : évolution 2023-2024 de la population soumise au risque ambroisie – classement par durée d'exposition</i> .....	<b>17</b>

# 1. Introduction

L'exposition aux pollens d'ambrosie est en plein essor, faisant d'Auvergne-Rhône-Alpes la région la plus touchée de France. Ainsi, on compte en moyenne 7 800 signalements par an, soit 79% du total des signalements en France (Source ATLASANTE/RNSA). Le pourcentage de personnes allergiques à l'ambrosie est de l'ordre de 20% dans les zones où la population est la plus exposée à ce pollen, pour une moyenne à 10,7% sur l'ensemble de la région. Le coût sanitaire de cette allergie en Auvergne-Rhône-Alpes est estimé à 26,4 millions d'euros par an pour 690 000 personnes touchées : consultations, médicaments, arrêts de travail, désensibilisation, etc. (Source : Observatoire régional de la santé - données 2020 - calcul coût moyen entre 2017 et 2020).

Dans sa mission d'accompagnement des politiques publiques dans la lutte contre l'ambrosie, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes produit chaque année un bilan de l'exposition de la population au pollen d'ambrosie. Cet outil donne une estimation des zones les plus touchées et permet d'orienter l'action publique.

## 2. Evaluation de l'exposition des populations aux pollens d'ambroisie

Les résultats de la modélisation de l'exposition de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes aux pollens d'ambroisie sont exprimés par rapport au **Risque Allergique d'Exposition Pollinique (RAEP)** et au nombre de jours où les habitants sont exposés à un risque qualifié de « moyen ».

**L'indice RAEP va de 0 (aucun risque) à 3 (risque élevé).** La correspondance est présentée ci-dessous (Figure 1). **Nous utiliserons dans la suite de ce rapport le qualificatif « moyen ».**

Risque allergique	Code couleur
Aucun	0
Faible	1
Moyen	2
Elevé	3

Figure 1 : Echelle du RAEP (Risque Allergique d'Exposition Pollinique) à l'ambroisie

L'échelle du RAEP a été conçue selon la méthodologie du [RNSA](#). Pour plus d'informations, l'ANSES a également publié une note technique [consultable ici](#).

## 2.1 Résultats pour 2024

### 2.1.1 Au niveau régional

#### Répartition géographique des secteurs exposés

L'année 2024 confirme les constats posés les années précédentes. **Les zones impactées par un RAEP « moyen » plus de 40 jours par an** (ensemble de la période de pollinisation de l'ambroisie) **se concentrent sur l'axe central de la région et le nord de l'Allier** (Figure 2). Les zones de front (avant-pays savoyard, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) sont touchées plus de 20 jours par an. Sur le reste de la région, seules les zones d'altitude sont totalement épargnées.

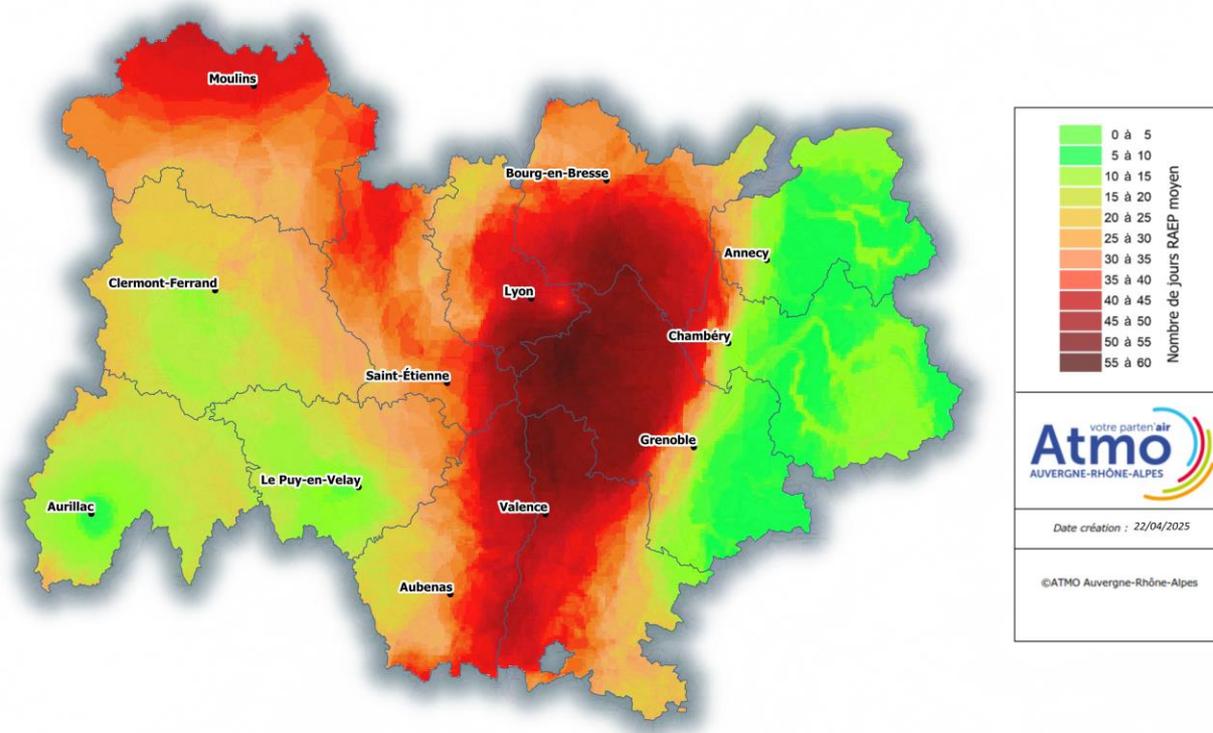
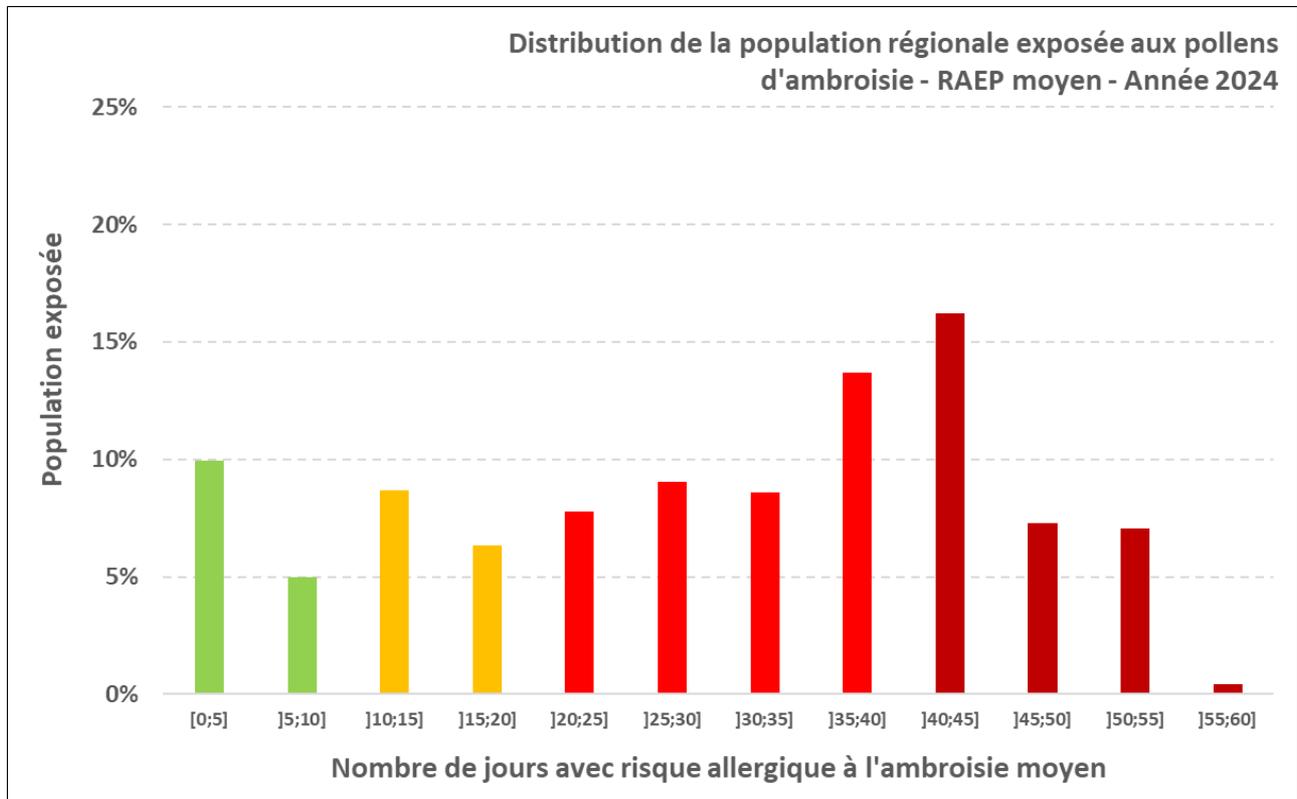


Figure 2 : modélisation du risque allergique à l'ambroisie - Résultats 2024

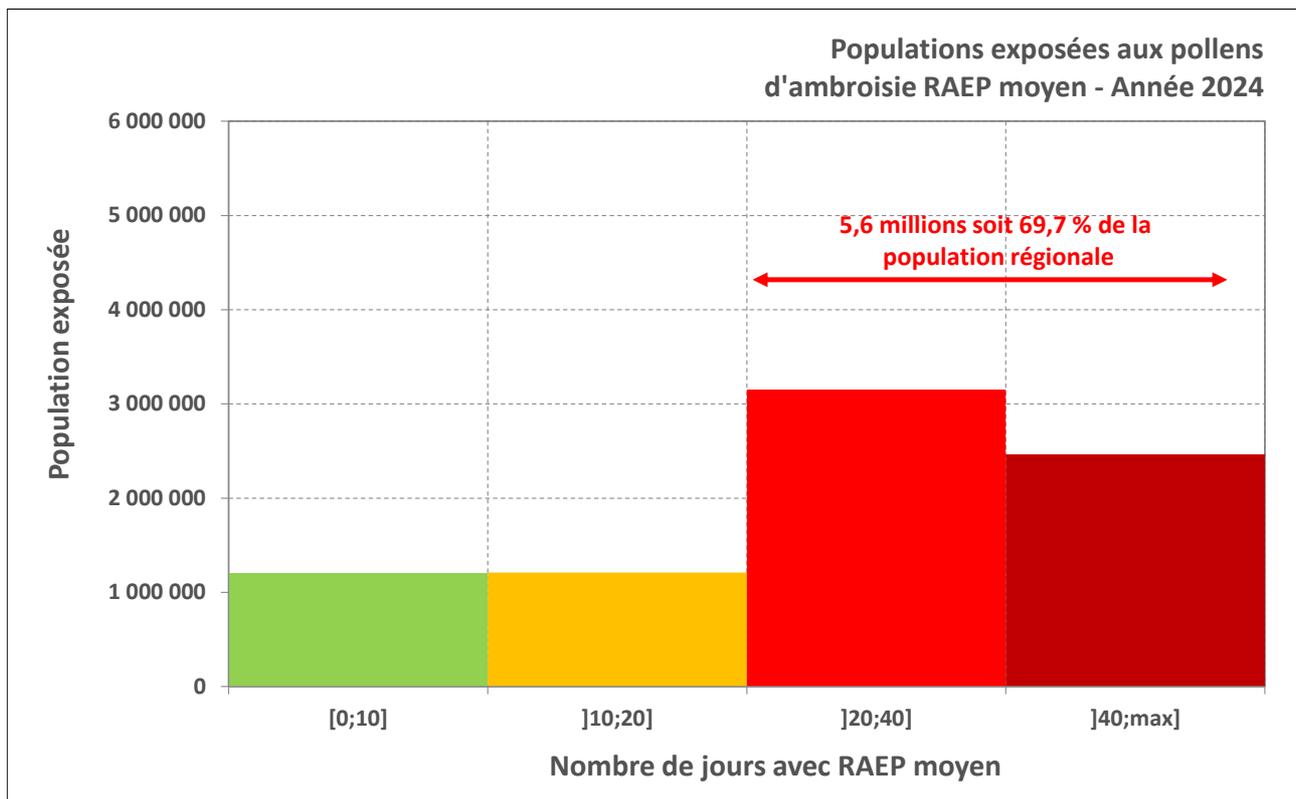
## Répartition temporelle des durées d'exposition

Concernant la durée d'exposition aux pollens d'ambroisie, **le pourcentage de la population la plus exposée (plus de 40 jours par an) est relativement stable** (32,2% en 2023 contre 31% en 2024).



**La part de la population exposée 20 jours par an ou plus à un RAEP « moyen » (Figures 3) diminue quant à elle avec environ 70%** (contre 79% en 2023). L'année 2024 marque donc une rupture par rapport aux 2 années précédentes d'augmentation et se rapproche des niveaux de 2020 (Figure 4).

**15% de la population seulement a été exposée moins de 10 jours par an.**



Figures 3 : distribution de la population exposée à un RAEP moyen suivant le nombre de jours d'exposition aux pollens d'ambroisie (en haut et en bas)

**Malgré cette légère baisse, la plante impacte encore fortement une grande majorité de la population régionale.**

L'année 2024 confirme le fait que l'ambroisie est densément implantée sur le territoire d'Auvergne Rhône-Alpes, et constitue de ce fait une problématique sanitaire d'envergure.

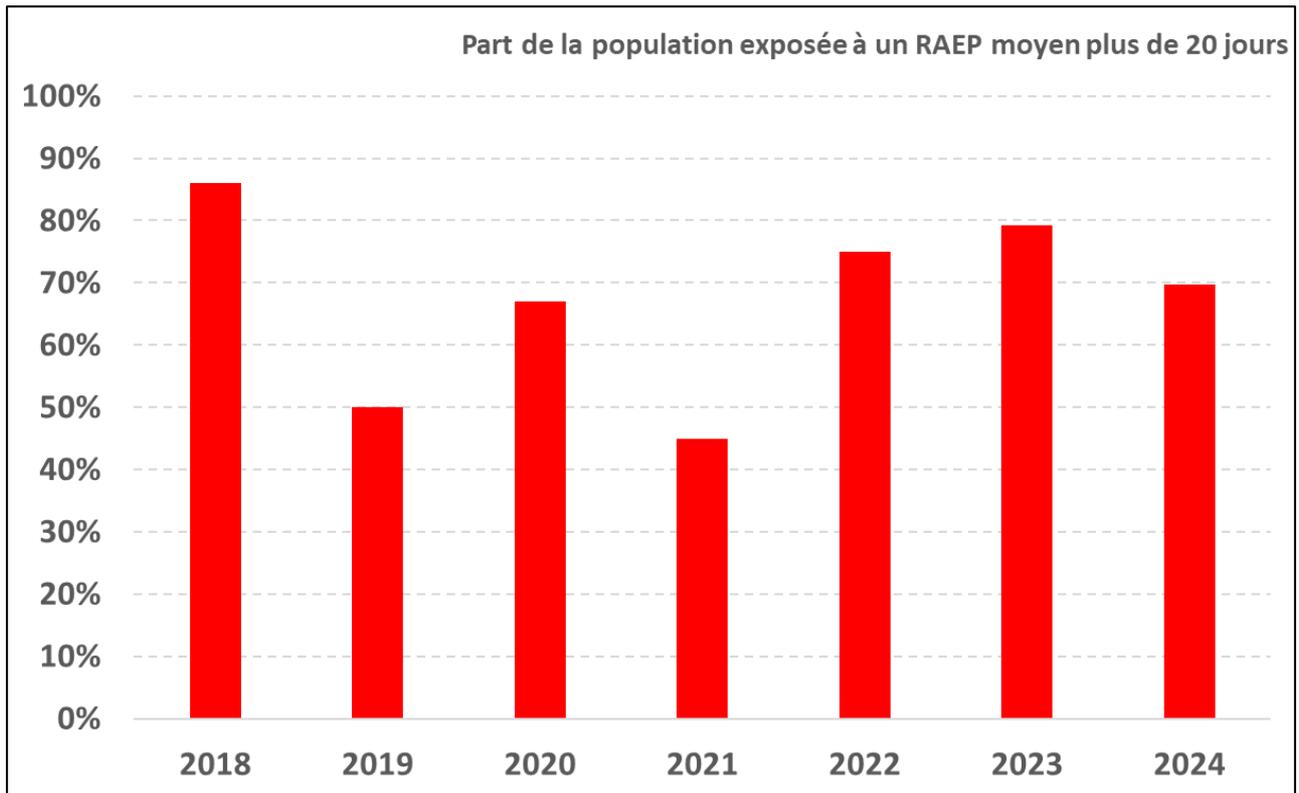


Figure 4 : part de la population régionale exposée à un RAEP moyen plus de 20 jours

La part de la population exposée plus de 20 jours à un RAEP « moyen » **oscille entre 65% et 90% depuis 2020** (Figure 4). Exception faite de l'année 2021 qui constituait une « accalmie » ponctuelle due à une météorologie plus favorable.

## 2.1.2 Détail par département

Comme les années précédentes, les départements du Rhône, de l'Ain, de la Drôme, de la Loire, de l'Allier et de l'Ardèche restent les plus touchés. **La quasi-totalité de la population de ces départements est exposée plus de 20 jours** à un RAEP « moyen » (Figure 5). **Les zones les moins touchées sont principalement les départements des franges est et sud-ouest de la région.** La Savoie, la Haute-Savoie, la Haute-Loire et le Cantal ont entre 25 et 75% de leurs habitants exposés à moins de 10 jours de RAEP moyen.

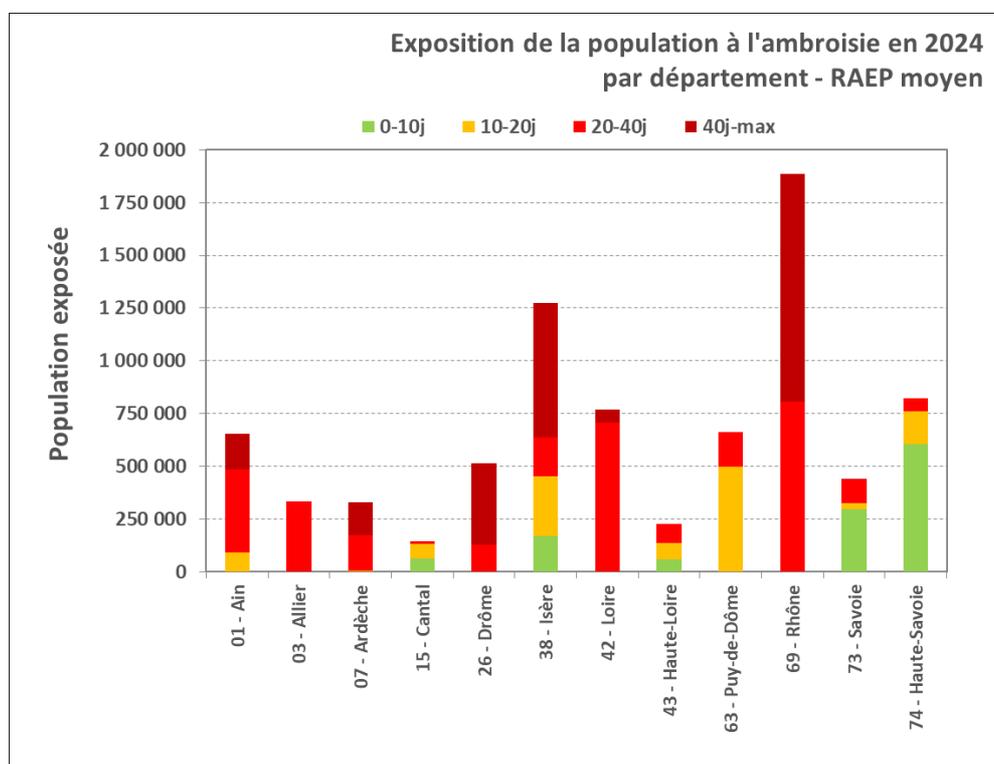
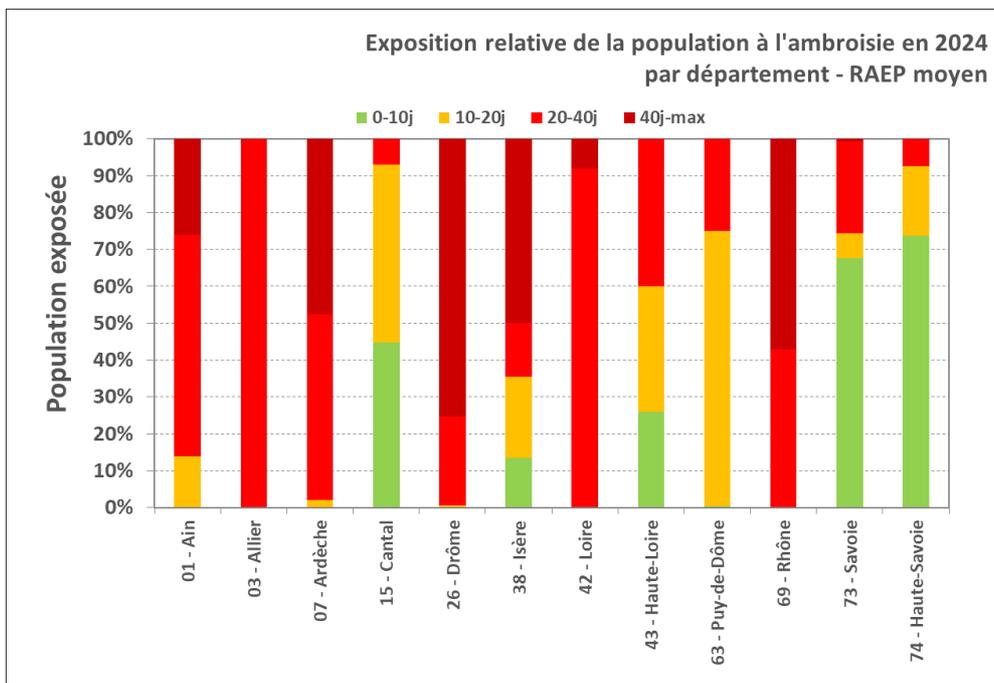


Figure 5 : population exposée (absolue et relative) à un RAEP moyen suivant le nombre de jour d'exposition aux pollens d'ambroisie, par département (en haut et en bas)

## 2.2 Evolution de l'exposition à l'ambroisie de 2023 à 2024

### 2.2.1 Evolution de la répartition spatiale

La comparaison des cartes ci-dessous (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) met en exergue plusieurs constats :

- **L'axe central de la région reste bien évidemment la zone la plus touchée.** Les reculs notés dans le nord de l'Ain et l'ouest de l'Ardèche sont dus à un manque de données de comptages cette année et non à un recul de la plante.
- **La totalité de l'Allier** est exposée plus de 20 jours à un RAEP moyen. Ce département constitue le deuxième « point noir » régional concernant la présence de la plante.

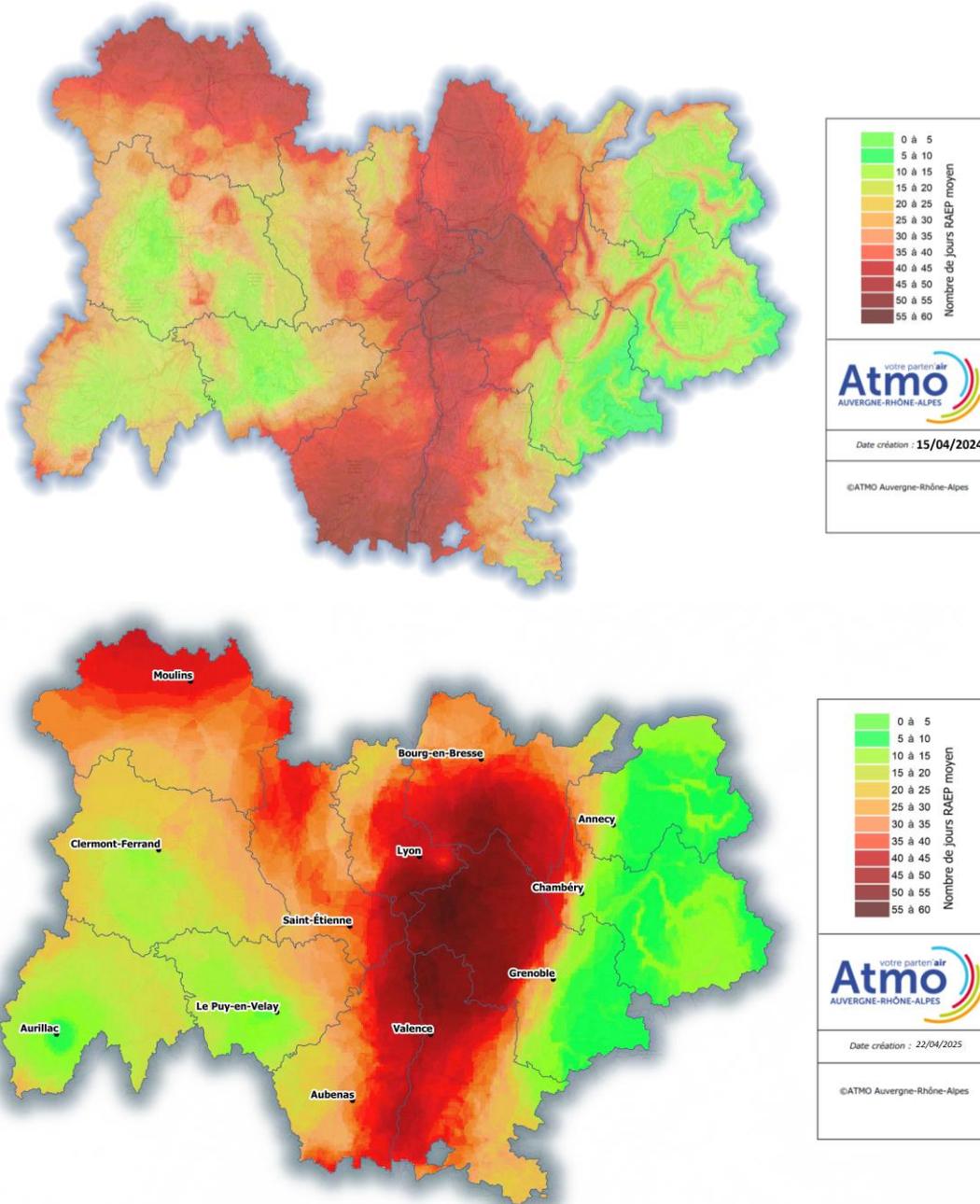


Figure 6 : modélisation de l'exposition aux pollens d'ambroisie – 2023 (en haut) et 2024 (en bas)

## 2.2.2 Evolution des comptages polliniques d'ambroisie de 2016 à 2024

Des comptages de pollens d'ambroisie sont réalisés chaque semaine pendant la saison pollinique sur différents sites de la région :

- Atmo Auvergne-Rhône-Alpes opère les comptages des sites de Grenoble, Roussillon et Clermont-Ferrand.
- Les autres comptages sont réalisés en 2024 par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) et ses sous-traitants.

Il s'agit de reconnaître et compter, de manière hebdomadaire, pour chaque jour de la semaine écoulée, le nombre de grains de pollens des différentes espèces les plus allergisantes :

- Comme vu précédemment, les sites de l'axe central de la région (Roussillon, Bourgoin-Jallieu, Valence, Ambérieu) enregistrent de fortes concentrations et sont en légère augmentation par rapport à 2023 (Figure 7),
- Sur les autres sites de comptages, aucune tendance nette ne se dessine,

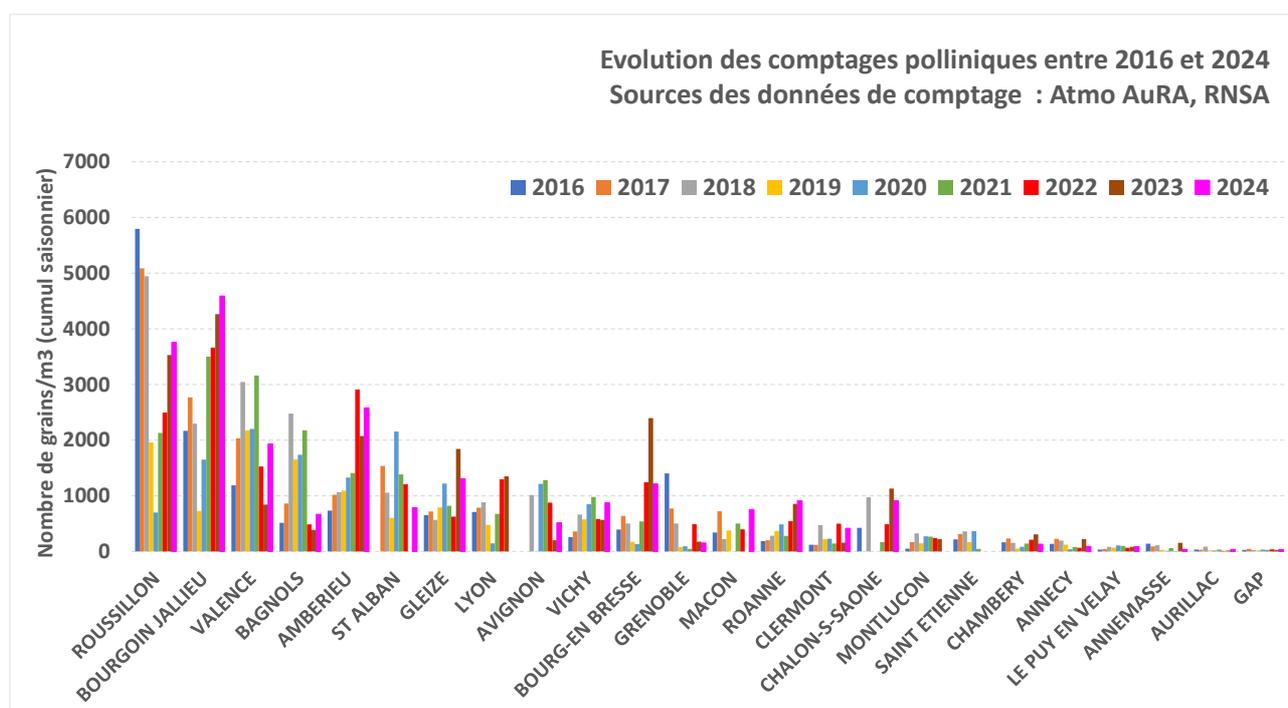
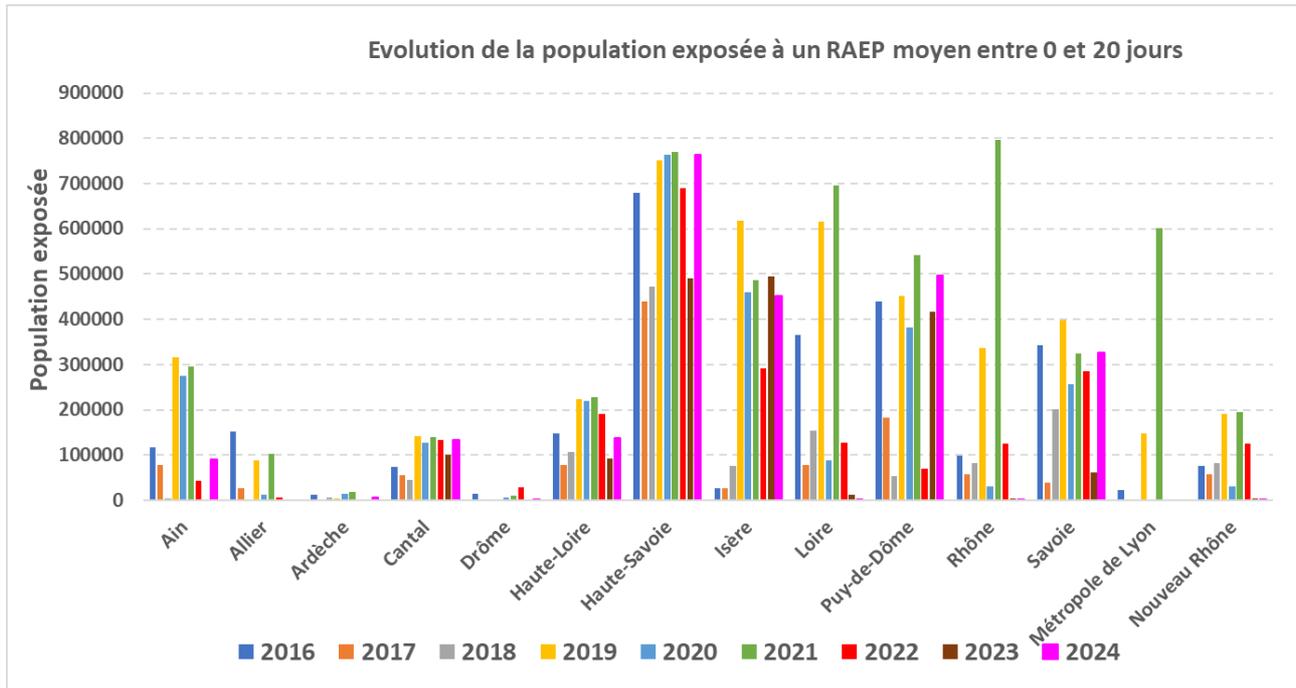
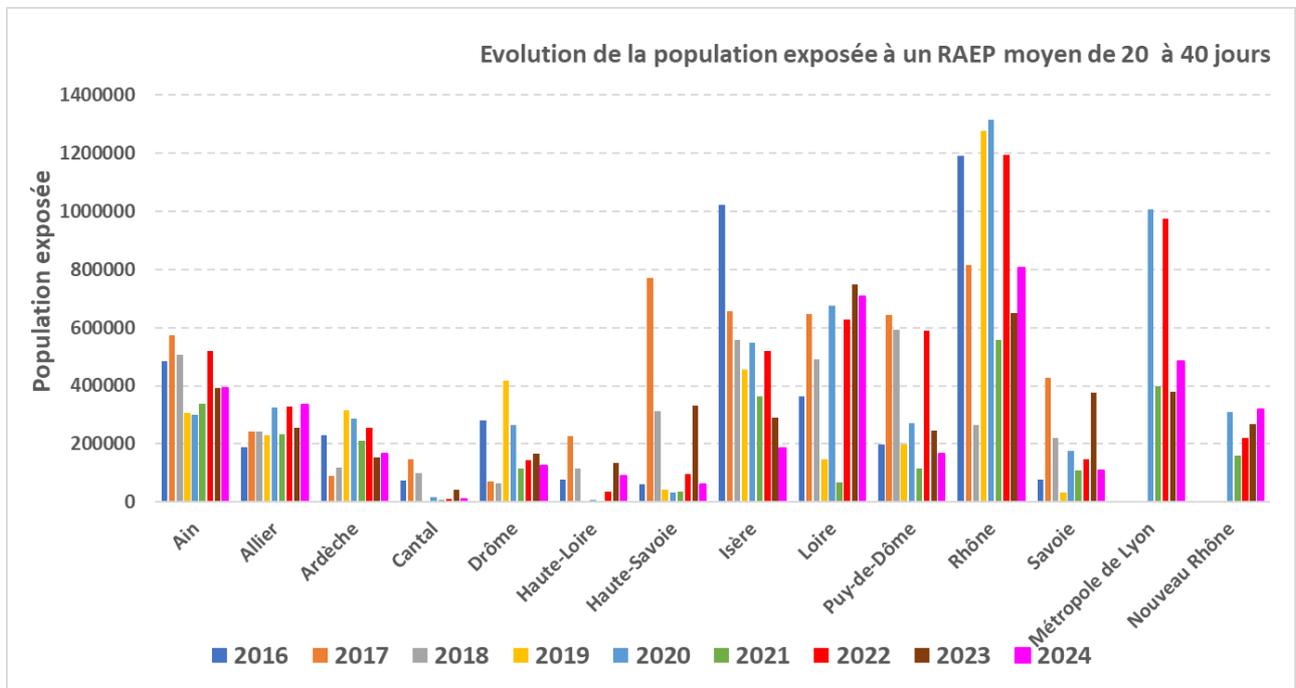


Figure 7 : résultats des comptages polliniques annuels d'ambroisie - 2016 à 2024

## 2.2.3 Evolution de la population touchée



En 2024, la part de la population exposée de manière modérée à l'ambrosie (moins de 20 jours par an) est restée stable ou en légère augmentation sur la majorité des départements. ( en haut), à l'exception de l'Isère et du Puy-de-Dôme. Les deux Savoie constituent des exceptions avec une forte hausse de cette catégorie.



Sur la tranche 20 à 40 jours, il est difficile de dessiner une tendance. Les évolutions, à la hausse ou à la baisse, ont été mineures, à l'exception encore une fois des Savoie ( au milieu).

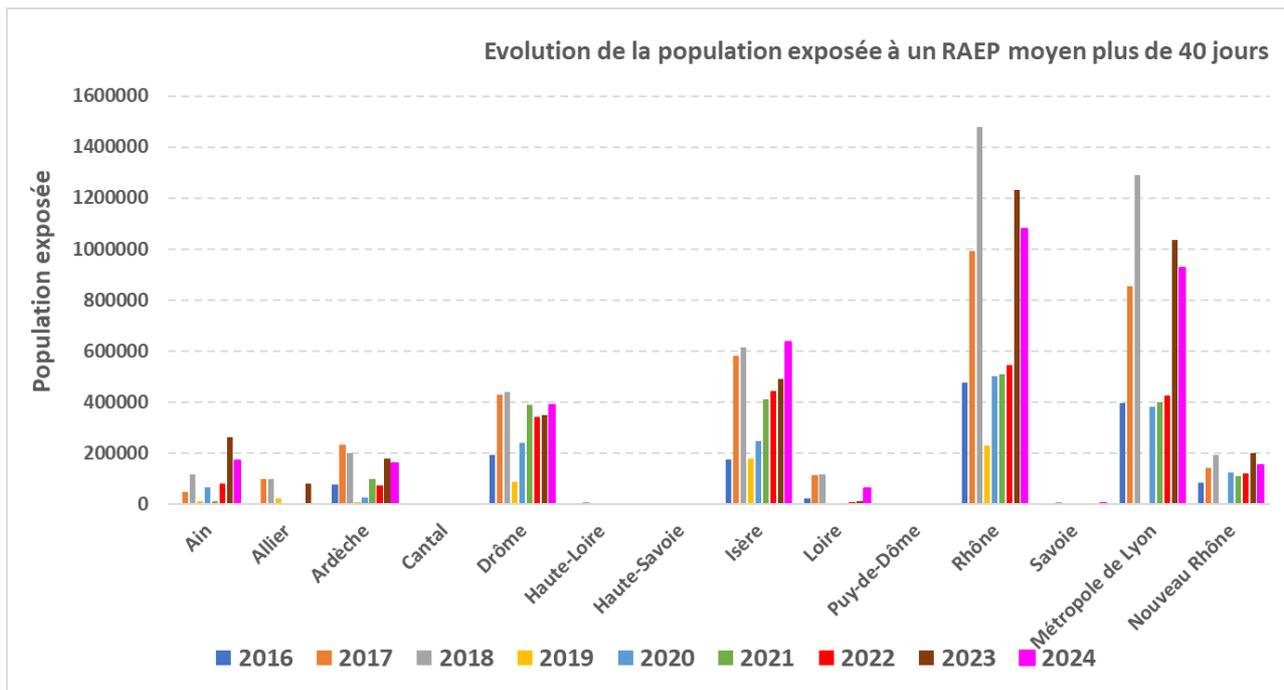


Figure 8 : évolution de la population soumise au risque allergique à l'ambrosie entre 2016 et 2024 par département

Enfin, concernant la frange de la population la plus exposée, les évolutions sont peu significatives par rapport à 2023 ( en bas).

	0 à 20 jours	20 à 40 jours	plus de 40 jours
<b>Ain</b>	↗	→	↘
<b>Allier</b>	→	↗	↘
<b>Ardèche</b>	→	→	→
<b>Cantal</b>	↗	↘	→
<b>Drôme</b>	→	↘	↗
<b>Haute-Loire</b>	↗	↘	→
<b>Haute-Savoie</b>	↗	↘	→
<b>Isère</b>	↘	↘	↗
<b>Loire</b>	→	→	↗
<b>Puy-de-Dôme</b>	↗	↘	→
<b>Rhône</b>	→	↗	↘
<b>Savoie</b>	↗	↘	→
<b>Métropole de Lyon</b>	→	↗	↘
<b>Nouveau Rhône</b>	→	↗	↘

Figure 9 : évolution 2023-2024 de la population soumise au risque ambroisie – classement par durée d'exposition

Le tableau ci-dessus (Figure 9) résume les propos précédents et montre une absence de tendance claire. La présence de l'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes est globalement constante et dans la moyenne des dernières années.

### 3. Conclusion

Du point de vue de l'exposition au pollen d'ambroisie, l'année 2024 se place dans la moyenne de ces cinq dernières années, exception faite de l'accalmie de 2021. La présence de la plante est globalement constante. Près de 70% de la population régionale est exposée à un risque moyen ou supérieur plus de 20 jours durant la saison pollinique. Cela représente environ 5,5 millions de personnes.

**L'axe central de la région reste la zone la plus colonisée par la plante. La durée d'exposition y dépasse très souvent 40 jours, soit la quasi-intégralité de la saison pollinique de l'ambroisie.**

Cette nouvelle année d'évaluation montre que l'ambroisie reste solidement installée dans notre région. Avec près des trois quarts de la population exposée de manière importante chaque année, elle reste une problématique sanitaire sérieuse et les efforts de lutte et d'éradication doivent être poursuivis.